

Évaluation de la Réunion des Points focaux Thématiques pour les Aires Spécialement Protégées et la Diversité Biologique menée à titre d'essai au cours de l'exercice biennal 2018-2019

Contexte

Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée, adopté en 1995 par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, stipule dans son article 24 que "Chaque Partie désigne un Point focal national pour faire la liaison avec le Centre sur les aspects techniques et scientifiques de l'application du présent Protocole". Il stipule également que les points focaux nationaux se réunissent périodiquement pour s'acquitter des fonctions découlant du Protocole.

Les réunions ordinaires des Points focaux du SPA/RAC sont convoquées tous les deux ans par le SPA/RAC pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Protocole ASP/DB, en accordant une attention particulière aux activités menées conformément au programme de travail adopté par les Parties contractantes pour le biennium. Au cours de leurs réunions, ils i) évaluent également, conformément à l'article 14 du Protocole, la proposition soumise par les Parties pour les amendements aux annexes du Protocole et ii) examinent, pour chaque aire proposée pour inscription sur la Liste des ASPIM, sa conformité avec les lignes directrices et critères communs adoptés (article 9 du Protocole).

Outre les Points focaux ASP/DB, les organisations partenaires ainsi que les secrétariats des accords pertinents sont invités à désigner des représentants pour assister aux réunions des Points focaux ASP/DB en qualité d'observateurs. L'Unité de coordination du PAM et les autres Composantes du PAM sont généralement informées des dates, de l'ordre du jour et du lieu des réunions des Points focaux ASP/DB.

Avant 2019, treize réunions ordinaires et une réunion extraordinaire des Points focaux ASP/DB ont été organisées. Leurs recommandations ont été transmises, par l'intermédiaire de l'Unité de coordination, pour examen par les Parties contractantes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme (SMT) et de leurs efforts pour renforcer les liens entre ses thèmes centraux et transversaux et faciliter la coordination au niveau national entre les secteurs concernés, les Parties contractantes ont envisagé d'examiner les incidences d'une transition vers les Points focaux thématiques au sein du système du PNUE/PAM. A cette fin, ils ont demandé au SPA/RAC "de préparer, à titre expérimental, une réunion des points focaux thématiques pour les Aires spécialement protégées et la diversité biologique pour l'exercice biennal 2018-2019, sous la conduite de l'Unité de coordination, afin d'obtenir la plus grande intégration possible avec les autres thèmes de la Stratégie à moyen terme" (Décision IG.23/3). Ils ont également demandé à l'Unité de coordination d'évaluer l'essai et de présenter les résultats de l'évaluation aux Parties contractantes avant leur vingt-et-unième réunion.

Dans ce contexte, le SPA/RAC a convoqué la Quatorzième réunion des Points focaux thématiques ASP/DB. Elle s'est tenue à Portorož (Slovénie) du 18 au 21 juin 2019. La présente note d'évaluation a été établie par le Secrétariat pour rendre compte aux Parties du déroulement de l'essai.

Participation

Le SPA/RAC a invité tous les Points focaux du PAM et tous les Points focaux des ASP/DB à assister à la réunion ou à désigner leur représentant. L'invitation a également été lancée aux organisations partenaires. Ont assisté à la réunion :

Représentants des Parties :

- Les points focaux du PAM pour l'Albanie, l'Algérie, Chypre, l'Union européenne, la France et la Slovénie

- Les Points focaux ASP/DB d'Albanie, d'Algérie, de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, de Chypre, d'Égypte, d'Espagne, de France, d'Israël, d'Italie, du Liban, de Libye, de Malte, de Monaco, du Monténégro, du Maroc, de Turquie, de Tunisie, de Slovénie et d'Union européenne

Représentants des organisations partenaires :

Les organisations suivantes étaient représentées à la réunion : Secrétariat de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), l'Accord RAMOGE, l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz, le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-Med), l'Association pour la sauvegarde des tortues marines en Méditerranée (MEDASSET), le Fonds environnemental pour les aires marines protégées de la Méditerranée (The MedFund), le Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées de Méditerranée (MedPAN), Shark Advocates International, The Shark Trust International et le Bureau du programme méditerranéen du Fonds mondial pour la nature (WWF).

Représentants des Composantes du PAM

Outre le Coordonnateur du PAM et le personnel du SPA/RAC, les autres Composantes suivantes du PAM étaient représentées à la réunion : PAP/RAC, INFO/RAC et REMPEC.

Par rapport aux réunions précédentes des Points focaux ASP/DB, le changement notable dans la participation concerne la participation de certains Points focaux du PAM ou de leurs représentants et la participation de représentants des Composantes du PAM. Quant à la participation des représentants des organisations partenaires, la plupart des organisations représentées ont une collaboration de longue date avec le SPA/RAC et elles sont donc habituées à assister aux réunions des Points focaux du ASP/DB, à l'exception toutefois de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz. La participation de cette organisation est principalement en relation avec les points 5.4 de l'ordre du jour (Lignes Directrices et Normes Méditerranéennes dans le cadre du Protocole Offshore : Projet de lignes directrices pour l'évaluation de l'impact environnemental (EIE)) et 6.5 (Lignes Directrices et Normes Méditerranéennes dans le cadre du Protocole Offshore : Projets de normes et de lignes directrices communes en ce qui concerne les restrictions ou conditions spéciales pour les Aires Spécialement Protégées dans le cadre du Protocole Offshore en Méditerranée). Les deux points de l'ordre du jour ont été inscrits à l'ordre du jour de la réunion sur proposition du REMPEC.

Sujets couverts par les points de l'ordre du jour :

Les sujets abordés par les points de l'ordre du jour étaient conformes à ceux relatifs à la biodiversité dans le cadre du PMT. La plupart d'entre eux ont été inscrits à l'ordre du jour des précédentes réunions des Points focaux ASP/DB. Il y avait cependant de nouveaux sujets dont l'inscription à l'ordre du jour de la réunion des Points focaux thématiques ASP/DB a été proposée par d'autres Composantes du PAM qui ont fourni les documents de travail correspondants et les ont présentés pendant la réunion.

- Sujets proposés et présentés au cours de la réunion par le représentant du REMPEC :

5.4. Lignes Directrices et Normes Méditerranéennes dans le cadre du Protocole Offshore :
Projet de lignes directrices pour l'évaluation de l'impact environnemental (EIE)

6.5. Lignes Directrices et Normes Méditerranéennes dans le cadre du Protocole Offshore :
Projets de normes et de lignes directrices communes en ce qui concerne les restrictions ou conditions spéciales pour les Aires Spécialement Protégées dans le cadre du Protocole Offshore en Méditerranée

- Sujets proposés par MED POL et présentés lors de la réunion par le SPA/RAC :

5.5. Mise à jour des Lignes Directrices pour la réglementation du dépôt de récifs artificiels en mer

- Sujets proposés et présentés au cours de la réunion par les représentants du PAP/RAC :

7.3. Orientations méthodologiques sur le cadre régional commun pour la GIZC en Méditerranée

8.2. Analyse de la cohérence entre les documents régionaux adoptés dans le cadre du Protocole ASP/DB et le cadre stratégique de la GIZC

- Thèmes proposés et présentés au cours de la réunion par les représentants de l'INFO/RAC :

7.2. Plateforme de système d'information de l'IMAP liée à la composante biodiversité et espèces non indigènes.

Aspects financiers :

L'option d'organiser la réunion des Points focaux thématiques ASP/DB au lieu d'une réunion ordinaire des points focaux ASP/DB a entraîné des dépenses supplémentaires liées principalement à l'augmentation du nombre de participants générée par cette nouvelle option. Au total, le SPA/RAC a pris en charge les frais de voyage et d'hébergement de 28 représentants des Parties, dont 9 n'auraient pas participé si la réunion avait été une réunion des Points focaux ASP/DB et non une réunion des points focaux thématiques ASP/DB.

Coûts de la Quatorzième réunion des Points focaux thématiques pour les ASP/DB couverts par le SPA/RAC

	Dépenses liées à la Réunion des Points focaux ASP/DB	Frais supplémentaires*	Coût total de la Réunion
Frais de déplacement et de voyage	18 846 €	2 316 €	21 162 €
Logement	16 761 €	2 159 €	18 920 €
<i>Per diem</i>	10 300 €	1 766 €	12 066 €
Déjeuners	4 500 €	375 €	4 875 €
Pauses café	3 570 €	298 €	3 868 €
Salle de réunion	7 750 €	500 €	8 250 €
Equipements d'interprétation	5 983 €	544 €	6 527 €
Total	67 710 €	7 958 €	75 668 €

* Coût supplémentaire lié à l'option de la réunion des Points focaux thématiques ASP/DB avec la participation des Points focaux du PAM de 6 Parties.

En plus des dépenses de réunion couvertes par le SPA/RAC, l'option de réunion des Points focaux thématiques ASP/DB a généré des dépenses couvertes par les autres Composantes du PAM en ce qui concerne la participation de leurs représentants à la réunion.

Points de vue et opinions des participants

Le Secrétariat a pris contact avec toutes les délégations au cours de la réunion pour recueillir les points de vue et opinions des participants sur la valeur ajoutée qu'ils voient dans l'option d'organiser des points focaux thématiques pour les réunions ASP/DB au lieu des réunions des points focaux ASP/DB. Dans ce contexte, un questionnaire a été élaboré et mis à la disposition des participants (Annexe 1 de la présente note).

Un résumé des réponses au questionnaire (19 réponses reçues) figure à l'Annexe 2 de la présente note. Il montre que l'opinion des représentants des Parties quant à la valeur ajoutée de l'option consistant à organiser des points focaux thématiques pour les réunions ASP/DB est mitigée : 64% d'entre eux ont

indiqué qu'ils voyaient une valeur ajoutée évidente, tandis que 36% ont indiqué qu'ils ne voyaient aucune valeur ajoutée évidente. Il convient de noter que ceux qui ont indiqué qu'ils ne voyaient aucune valeur ajoutée évidente sont seulement les Points focaux ASP/DB et les représentants des Points focaux ASP/DB.

L'analyse des réponses aux questionnaires a également montré qu'avant de venir à la réunion, la plupart des Points focaux ASP/DB n'avaient pas consulté les autres points focaux de leurs pays sur les questions abordées dans l'ordre du jour.

Les réponses au questionnaire reçues des représentants des organisations partenaires (4 réponses reçues) ont indiqué qu'ils voyaient une valeur ajoutée évidente.

Conclusions et Recommandations

Il est évident que les réunions des points focaux thématiques des thèmes centraux et transversaux de la Stratégie à moyen terme sont susceptibles de promouvoir l'intégration des efforts visant à mettre en œuvre la Convention de Barcelone et ses Protocoles. La Quatorzième réunion des Points focaux thématiques ASP/DB, qui s'est tenue à titre expérimental, a montré que ces réunions peuvent favoriser les échanges entre les points focaux des Composantes du PAM, ce qui serait bénéfique pour le fonctionnement du système et de ses structures. Toutefois, l'échange a été relativement limité au cours de cette réunion car un faible nombre de Points focaux du PAM ont assisté à la réunion ou y ont envoyé leurs représentants. En outre, de nombreux délégués ont indiqué qu'avant de venir à la réunion, ils n'avaient pas consulté les autres points focaux de leur pays sur les questions abordées dans l'ordre du jour de la réunion.

Les points de vue des participants à la réunion sur l'utilité de cette approche sont plutôt mitigés. C'est ce qui ressort des discussions qui ont eu lieu avec les participants à la réunion et de l'analyse des réponses aux questionnaires qui ont été distribués à cet effet. Il est frappant de constater que seuls les Points focaux des ASP/DB ou leurs représentants ont indiqué qu'ils ne voyaient aucune valeur ajoutée évidente de l'approche.

L'analyse des coûts supplémentaires a montré que par rapport à une réunion "classique" des Points focaux ASP/DB, l'organisation de la quatorzième réunion des Points focaux thématiques ASP/DB a entraîné une augmentation de 11,75% des dépenses nécessaires pour couvrir les frais de voyage et d'hébergement des délégations des Parties et des autres dépenses nécessaires pour la logistique. Cette augmentation a été générée par la participation de six Points focaux du PAM ou de leurs représentants. La réunion a également entraîné des coûts supplémentaires liés à la participation des représentants des Composantes du PAM, qui ont été encourus par les Composantes elles-mêmes.

À ce stade, il est impossible de tirer des conclusions définitives quant à la pertinence, l'utilité et le rapport coût-efficacité réels de l'approche testée avec l'organisation, à titre expérimental, de la Quatorzième réunion des Points focaux thématiques ASP/DB. Il ressort de cet essai que la préparation d'une telle réunion devrait commencer dès l'élaboration du programme de travail pour l'exercice biennal afin d'orienter les activités des Composantes concernées du PAM vers davantage d'intégration, de collaboration et d'actions communes.

Des efforts doivent être faits au niveau des pays pour qu'il y ait davantage d'échanges entre les points focaux des différentes Composantes du PAM d'un même pays. Afin de promouvoir l'intégration et d'assurer un impact plus positif aux réunions des points focaux thématiques, les délégations des Parties devraient organiser des réunions préparatoires dans leurs pays avec la participation des points focaux de toutes les Composantes du PAM. Au cours de ces réunions préparatoires, elles devraient examiner conjointement les documents de travail et d'information de la réunion des points focaux thématiques auxquels ils participeront.

En outre, il est proposé que chaque réunion des Points focaux des Composantes du PAM acquière une nature thématique en organisant une session spécifique pour garantir que l'intégration avec les autres thèmes de la Stratégie à moyen terme est correctement prise en compte. Ce sera le cas en particulier pour les questions (et les documents respectifs) nécessitant l'attention des Points focaux thématiques des autres Composantes du PAM, ainsi que celle des autres Composantes du PAM elles-mêmes. Pour ces questions, le Secrétariat devrait attirer l'attention et sensibiliser, le plus tôt possible dans les invitations et ordres du jour annotés, les Points focaux thématiques / des Composantes concernés, afin qu'ils consultent en temps utile en interne les Points focaux des Composantes / thématiques pertinents de la même Partie contractante.

En même temps, pour de telles questions se rapportant à d'autres thèmes de la Stratégie à moyen terme, il est nécessaire de participer à la réunion des autres Composantes du PAM, à un niveau d'expert, sur des questions qui nécessitent l'expertise d'une Composante spécifique. Cela renforcera également l'intégration au sein de l'Unité de coordination et toutes les Composantes du PAM, avec le système du PAM-Convention de Barcelone agissant en tant qu'une seule unité. Cette approche pourrait avoir une implication budgétaire relativement faible, ce qui en valait la peine car elle permettrait d'accroître efficacement l'intégration.

En résumé, cette proposition comprendra les deux actions suivantes : a) toutes les réunions des Points focaux des Composantes du PAM / Point focaux thématiques ajouteront à leur ordre du jour un point relatif aux questions transversales et à l'intégration. Sous ce point de l'ordre du jour, les questions/documents qui nécessitent un examen et des contributions autres que celles du Point focal de la Composante du PAM / Point focal thématique concerné de chaque Partie contractante, seront mis en évidence par le Secrétariat ; b) toutes les Composantes pertinentes du PAM seront représentées à la réunion - éventuellement uniquement pendant la session d'intégration - par au moins un expert. Les incidences budgétaires incluront les frais de voyage de 6-7 experts au maximum représentant les Composantes du PAM, tandis que des moyens électroniques (par exemple Skype) pourraient également être utilisés, le cas échéant, pour réduire les coûts. Cette approche soutiendra chaque réunion des Points focaux des Composantes du PAM / Point focaux thématiques afin d'accroître l'intégration avec d'autres thèmes de la Stratégie à moyen terme, et à terme, de parvenir à un examen global du système du PAM-Convention de Barcelone.

Pour le prochain exercice biennal, conformément au Programme de travail et budget proposés, il existe plusieurs documents d'orientation et lignes directrices qui exigeraient une telle approche intégrée (par exemple le PAS BIO, la préparation de la Politique de gestion des données, la préparation de la Stratégie régionale pour la prévention et la réduction de la pollution marine par les navires, les six Plans régionaux visant à réduire/prévenir la pollution marine d'origine tellurique, etc.). À cette fin, le Secrétariat mobilisera les compétences internes de toutes les Composantes du PAM, non seulement pendant les réunions des Points focaux des Composantes du PAM / Points focaux thématiques, mais aussi au cours du processus préparatoire, avant et pendant les réunions d'experts pertinentes qui seront organisées pendant le prochain exercice biennal. En outre, le Secrétariat aspire à faciliter davantage l'intégration au niveau des Parties contractantes, en préparant les points pertinents de l'ordre du jour de manière intégrée, en associant dès le début toutes les Composantes pertinentes du PAM et leur expertise, et en veillant à ce que les questions d'intégration soient mises en évidence et que les documents soient accessibles à tous les Points focaux des Composantes du PAM afin que chaque Partie contractante puisse mieux coordonner en interne.

Annexe 1 : Questionnaire pour l'évaluation de l'option de réunion des Points focaux Thématiques dans le cadre de la Convention de Barcelone

Contexte

La Décision IG.23/3 des Parties contractantes a demandé au SPA/RAC "de préparer à titre expérimental une réunion des points focaux thématiques pour les Aires spécialement protégées / Diversité biologique pour l'exercice biennal 2018-2019, sous la conduite de l'Unité de coordination, afin d'obtenir la plus grande intégration possible avec les autres thèmes de la Stratégie à moyen terme".

Elle a également demandé à l'Unité de coordination d'évaluer cette expérience et de présenter les résultats de l'évaluation aux Parties contractantes avant leur vingt-et-unième réunion.

Ce questionnaire vise à recueillir les points de vue et opinions des représentants des Parties contractantes et des organisations partenaires participant à la réunion des Points focaux thématiques, tenue du 18 au 21 juin 2019, à Portoroz (Slovénie).

1. Êtes-vous :

- Le Point focal du SPA/RAC
- Un représentant du Point focal du SPA/RAC
- Le Point focal PAM
- Un représentant du Point focal PAM
- Un représentant d'une organisation partenaire
- Autre (veuillez spécifier)

2. Saviez-vous avant la réunion qu'il s'agit d'une réunion des Points focaux thématiques ASP/DB ?

Oui Non

3. Si oui, comment vous avez été informé ?

- Par le Point focal du PAM de votre pays (s'il y a lieu)
- De l'invitation et des documents de la réunion

Autre (veuillez spécifier)

4. Avez-vous eu des réunions/consultations préparatoires au niveau national avec votre Point focal du PAM et les points focaux des autres Composantes du PAM ?

Oui Non Seulement avec certains d'entre eux (partiellement)

1. Comment évaluez-vous l'utilité d'organiser une réunion des Points focaux thématiques au lieu des réunions des Points focaux du CAR, en ce qui concerne l'intégration accrue au niveau national et dans le système du PAM ?

Utile avec une valeur ajoutée évidente

Pas de valeur ajoutée évidente

Une valeur ajoutée pourrait être obtenue grâce aux améliorations suivantes : (veuillez préciser)

2. Veuillez indiquer ici toute autre remarque ou suggestion

Annexe 2 : Compilation des réponses reçues des participants en réponse au questionnaire

Type de participant	Comment vous a-t-on informé qu'il s'agissait d'une réunion thématique des points focaux ? ¹	Réunion préparatoire avec les points focaux au niveau national ²	Utilité de la réunion des points focaux thématiques ³	Une valeur ajoutée pourrait être obtenue grâce aux améliorations suivantes ³	Autres remarques/suggestions ⁴
1-POINT FOCAL DU PAM	De l'invitation à la réunion et des documents	OUI	Utile avec une valeur ajoutée évidente	Renforcer la coordination nationale avec les points focaux des CAR concernés afin d'avoir une approche intégrée et holistique sur les thèmes concernés. Contribuer de manière substantielle à la réalisation d'EcAp, car sa mise en œuvre nécessite une approche d'intégration dans des domaines interconnectés.	J'ai trouvé la réunion des points focaux thématiques pour les Aires Spécialement Protégées/Diversité Biologique extrêmement utile, car elle a donné l'opportunité d'avoir une vision intégrée des domaines interconnectés des différentes activités/développements en cours à travers les différentes composantes des CAR. La biodiversité marine et les AMP ne peuvent être protégées si les autres composantes ne sont pas prises en compte. A cet égard, l'élaboration des différentes lignes directrices et des documents pertinents pour les différentes composantes (activités offshore, récifs artificiels, GIZC, etc.) devrait être en cohérence avec la conservation de la biodiversité marine.
1-POINT FOCAL DU PAM	De l'invitation à la réunion et des documents	OUI	Pas de valeur ajoutée évidente		Dans mon pays, nous parvenons à nous organiser en interne entre les points focaux du PAM et les points focaux des CAR afin d'obtenir une vision transversale et intégrée des sujets traités au sein du PAM. Le fait que le point focal du PAM soit également point focal de deux CAR facilite cette intégration. Cette organisation pourrait être recommandée aux Parties, considérant que le système doit évoluer. - Bien que cette réunion ait été fort intéressante, l'absence de la grande majorité des points focaux du PAM démontre que ceux-ci ont jugé que leur présence n'était pas indispensable.

¹ Question 2 et 3 du questionnaire² Question 4 du questionnaire³ Question 5 du questionnaire⁴ Question 6 du questionnaire

2-REPRÉSENTANT DU POINT FOCAL PAM	De l'invitation à la réunion et des documents	PARTIELLEMENT (SEULEMENT AVEC CERTAINS POINTS FOCaux NATIONAUX)	Utile avec une valeur ajoutée évidente		Même si certains pays représentatifs n'ont pas élaboré ou mis en œuvre un plan d'action concernant les espèces, ils ont pris des initiatives dans le cadre de différents accords avec d'autres fondations donatrices (par exemple M2PA), qui ont aidé à améliorer la situation concernant la conservation de ces espèces. Je pense que ce type de contributions devrait également être mentionné dans les prochaines réunions (tout comme dans celle-ci par des manifestations parallèles), comme une valeur ajoutée pour une mise en œuvre réussie du plan d'action et des stratégies régionales.
2-REPRÉSENTANT DU POINT FOCAL PAM	De l'invitation à la réunion et des documents	OUI	Utile avec une valeur ajoutée évidente	Réunion thématique très intéressante et fructueuse de bonnes présentations beaucoup d'informations ont été données Qualité et niveau de participation élevés Présentation des opportunités nouvelles Très convivial, bons échanges ; différents partenaires s'informent mutuellement sur leurs activités	On souhaiterait dans l'avenir de nous faire parvenir les documents de travail dans les deux versions pour être plus efficient Poursuite de l'appui du CAR/ASP Le développement des capacités financières, techniques et institutionnelles est très important pour la mise en œuvre de toutes les activités. La coordination intersectorielle doit parvenir au point focal du PAM
3-POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents	OUI	Utile avec une valeur ajoutée évidente	Nous nous félicitons de cette approche intégrée car la biodiversité est un thème horizontal qui devrait être harmonisé et coordonné avec les autres programmes de travail des CAR dans le cadre du système du MAP.	
3-POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents	PARTIELLEMENT (SEULEMENT AVEC CERTAINS POINTS FOCaux NATIONAUX)	Utile avec une valeur ajoutée évidente		
3-POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents	PARTIELLEMENT (SEULEMENT AVEC CERTAINS POINTS FOCaux NATIONAUX)	Pas de valeur ajoutée évidente		Je ne vois pas l'utilité de cette approche. C'était comme une réunion ordinaire des points focaux nationaux.
3-POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents + SPA/RAC	NO	Pas de valeur ajoutée évidente	Coordination régulière au niveau national pour traiter les questions traitées dans le cadre des autres protocoles et/ou composantes du PAM ; possibilité d'influencer les activités / décisions / actions des autres CAR ;	

3-POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents	OUI	Pas de valeur ajoutée évidente	Dans les petits pays, ce sont les mêmes personnes qui représentent la réunion thématique et la réunion ordinaire.	
3-POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents	PARTIELLEMENT (SEULEMENT AVEC CERTAINS POINTS FOCaux NATIONAUX)	Utile avec une valeur ajoutée évidente		
3-POINT FOCAL ASP	POINT FOCAL PAM	PARTIELLEMENT (SEULEMENT AVEC CERTAINS POINTS FOCaux NATIONAUX)	Utile avec une valeur ajoutée évidente		
4-REPRÉSENTANT DU POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents	OUI	Utile avec une valeur ajoutée évidente	Une valeur ajoutée pourrait être obtenue grâce aux améliorations suivantes : (veuillez préciser) Bien que la réunion ait comporté plusieurs éléments au-delà de la réunion des points focaux ASP/DB, ces éléments sont liés à la biodiversité marine et il a été extrêmement utile de s'impliquer dans de tels documents et actions (c'est-à-dire protocole offshore, EIE, récifs artificiels, etc.).	
4-REPRÉSENTANT DU POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents	PARTIELLEMENT (SEULEMENT AVEC CERTAINS POINTS FOCaux NATIONAUX)	Pas de valeur ajoutée évidente		

4-REPRÉSENTANT DU POINT FOCAL ASP	De l'invitation à la réunion et des documents+ National network system	PARTIELLEMENT (SEULEMENT AVEC CERTAINS POINTS FOCaux NATIONAUX)	Pas de valeur ajoutée évidente		Je suis d'avis que le Secrétariat du PAM devrait insister sur le fait que la coordination et la communication entre les PF des CAR et le PAM devraient se faire avant tout au niveau national, ce qui est d'ailleurs l'un de leurs rôles principaux, assurant ainsi une mise en œuvre coordonnée de la Convention et des exigences des CAR. S'il est nécessaire d'organiser une réunion pour discuter de questions ponctuelles, intersectorielles et globales, on pourrait y voir l'occasion de tenir une telle réunion thématique, où la valeur ajoutée serait certainement un résultat. Cependant, je ne vois pas la valeur ajoutée d'une réunion thématique comme celle qui s'est tenue en Slovénie, et j'ai noté que l'organisation et la logistique étaient impeccables comme toujours.
5- REPRÉSENTANT D'UNE ORGANISATION PARTENAIRE	De l'invitation à la réunion et des documents	NON	Utile avec une valeur ajoutée évidente		
5-REPRÉSENTANT D'UNE ORGANISATION PARTENAIRE	De l'invitation à la réunion et des documents	NON	Utile avec une valeur ajoutée évidente		
5-REPRÉSENTANT D'UNE ORGANISATION PARTENAIRE	De l'invitation à la réunion et des documents	NON	Utile avec une valeur ajoutée évidente	Etablir des liens avec d'autres points focaux de CAR en fonction des principaux sujets discutés (par exemple les points focaux du PAP/RAC si la discussion porte sur la GIZC/biodiversité).	Il serait peut-être utile de prévoir de brèves présentations PowerPoint pour présenter les sujets et les principaux éléments des documents, afin que les Parties qui n'ont peut-être pas préparé tous les documents de la réunion puissent également apporter une contribution directe, sur la base des principaux éléments des documents présentés dans la présentation.
5-REPRÉSENTANT D'UNE ORGANISATION PARTENAIRE	De l'invitation à la réunion et des documents	NON		Comme il s'agissait de notre première participation à une réunion du SPA/RAC, nous ne pouvons pas commenter l'intérêt d'avoir des réunions des points focaux thématiques.	Nous tenons à remercier le Secrétariat du SPA/RAC pour cette invitation. Nous avons beaucoup apprécié l'occasion qui nous a été donnée de participer à cette réunion. Nous espérons pouvoir être un partenaire précieux et nous nous réjouissons de travailler ensemble.
6- AUTRE (Consultant SPA/RAC)	De l'invitation à la réunion et des documents	NON	Utile avec une valeur ajoutée évidente		